

COMPTE RENDU DU CONSEIL COMMUNAL DU 27 NOVEMBRE 2017

Présents : Claude BEAU, Patrick BOSC, Lydie COUDERC, Pascal FRAZZONI, Rolland MEJEAN, Marthe PEDULLA, Gaspard PICANDET, Marie-Aude SAINT PIERRE, Flore THEROND.

La réunion a débuté à 18h30 et s'est achevée à 20h30.

Ont été examinés les points suivants :

- 1- Contrat territorial 2ème génération : plusieurs réunions avec le département ont eu lieu et conformément à la procédure chaque commune et la communauté de communes, ont établi la liste des projets pour ce nouveau contrat qui couvrira la période 2018/2020.

Pour notre commune la liste priorisée des projets est la suivante (cf liste annexe).

- 2- Course cycliste LVO 2018 : compte tenu du succès de l'édition 2017, l'organisateur a prévu une étape à Quézac plus longue. Les détails seront fournis ultérieurement et il est décidé que suivront ce dossier comme cette année : Lydie, Marie-Aude et Pascal.
- 3- Révision du PLU : dans le cadre de notre commune nouvelle un Plu doit être réalisé. François Gaudry et Jean-Claude PUECH en sont chargés. Les correspondants pour Quézac sont : Pascal et Rolland.
- 4- Suites à donner à la réunion publique du 10 novembre dernier : concernant l'éclairage public, les personnes présentes ont approuvé le projet de diminuer l'éclairage nocturne. Il conviendra de lister les modifications qui seront réalisées (diminution du nombre de candélabres, extinction de l'éclairage sur un créneau horaire, celui de Fayet semblant pertinent) et de les porter à connaissance. Pour Blajoux et Montbrun, l'information sera donnée dans le cadre d'une réunion publique dès lors que le SDEE aura fait connaître la période de mise en œuvre du projet. Concernant l'utilisation du pré des sœurs, l'ATCC propose qu'une étude paysagère soit confiée à Eric Dessoliers, paysagiste au PNC, qui chargera un stagiaire de cette étude sous son encadrement technique. L'ATCC signale que si des aménagements s'avéraient nécessaires, un accompagnement financier pourrait être étudié avec le dispositif LEADER.
- 5- Noël des enfants à Quézac : il aura lieu le dimanche 17 décembre, cette année à la salle des fêtes de Quézac. Le spectacle est réservé, les invitations sont faites, mais

on est à la recherche d'un père Noël, Rolland qui assumait cette fonction depuis 3 ans a été reconnu. Il faut donc une tête nouvelle pour tenir le rôle.

6- Défibrillateurs : suite au travail mené par Rolland, il est demandé de prévoir de nouveaux devis auprès de plusieurs fournisseurs et de prévoir une étude sur la nécessité de changer les appareils existants sur l'ensemble de la commune et d'harmoniser éventuellement le matériel sur notre territoire municipal.

7- Plaque commémorative des morts pour la France : il est demandé d'étudier la possibilité de déplacer la plaque située à l'intérieur de l'église de Blajoux pour la fixer à l'extérieur du bâtiment.

8- Salle des fêtes de Quézac : il est décidé que le ménage y sera effectué une fois par semaine systématiquement. Pascal est chargé de voir avec les employés communaux le jour le plus adapté.

9- Agenda :

- prochain conseil municipal : le 12 décembre,

-vœux pour le personnel de la commune : lundi 8 janvier à 15h30 à la salle des fêtes de Blajoux,

-vœux de la commune déléguée de Quézac le samedi 13 janvier, salle des fêtes de Quézac.



Annexe

Projets contrat de territoire 2018-2020

Projets chiffrés :

- Salle capitulaire estimatif : accès 220 000 € + spectacle immersif salle capitulaire 115 000 €
- Aménagement front du Tarn et Gravière 90 000€ + frais études
- Aménagement parking à la sortie de Quézac : devis 25 600 €
- 2° tranche de l'aménagement de la rue de la Combe à Sainte-Enimie : estimatif 100 000 €
- Réfection des toitures du village de gîtes de Blajoux : estimatif 180 000 €

- Programmes de voirie communale : 30 000 €/an
- Ecole : 50 000 €
- Ancien Presbytère de Sainte-Enimie (réfection de deux logements et création d'un gîte d'étape) : 300 000 €
- Passage sécurisé pour les troupeaux à Sauveterre : 230 000 €

Projets non chiffrés :

- Réhabilitation de l'ascenseur de la mairie de Quézac
- Création d'un cimetière à Montbrun
- Achat et aménagement d'un garage pour le tracteur à Blajoux